



Sommaire

COMPTE RENDU DU C.A. DE L'ANEF	1
ENSEIGNEMENTS	3
COLLOQUES	7
À venir	7
APPELS À CONTRIBUTIONS.....	17
RÉSEAUX.....	21
PUBLICATIONS/SOUTENANCES DES MEMBRES DE L'ANEF	31
LIVRES	49
Parutions.....	49
REVUES	61
MANIFESTE	69
BULLETINS DE COMMANDE	73
STATUTS	75
ADHÉSION, ABONNEMENT	77

Errata :

Un annuaire n'est jamais terminé. Depuis la parution de l'Annuaire des adhérentes de l'ANEF en décembre 2000, des changements sont intervenus et une erreur est à corriger. Signalez-nous les changements au fur et à mesure.

Michèle Babillot

E-mail : m.babillot@wanadoo.fr

Mireille Brioude

E-mail : bievre2@wanadoo.fr

Monique Dental

E-mail : dental@ccr.jussieu.fr

Montserrat Fitó

E-mail : montserratfito@hotmail.com

Anouk Guiné

Adresse : 14, avenue de Grande-Bretagne
63000 Clermont-Ferrand

Hélène Marquié

Sa discipline n'est pas la biologie mais l'imaginaire.

Laurence Tain

ltain@univ-lyon2.fr

Sandra Frey

frey_sandra@wanadoo.fr



Compte rendu du C.A.

Conseil d'Administration de l'ANEF du 8 décembre 2000

Présentes : Sylvie Chaperon, Nicole Décuré, Michèle Ferrand, Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Brigitte Lhomond, Françoise Picq.

Excusées : Dominique Fougeyrollas, Nicole Mosconi, Hélène Rouch.

RELEVÉ DES DÉCISIONS :

▲ La Journée de l'ANEF 2001 : A la suite de la Table ronde de décembre 1999 sur « Ecole et inégalité des sexes », elle portera sur le développement des enseignements sur les femmes et les rapports sociaux de sexe dans les IUFM, et sur la mise en œuvre de la Convention interministérielle de février 2000 sur l'égalité hommes femmes dans le système éducatif (voir bulletin n° 32).

Le lieu et la date seront précisés lors d'une prochaine réunion téléphonique.

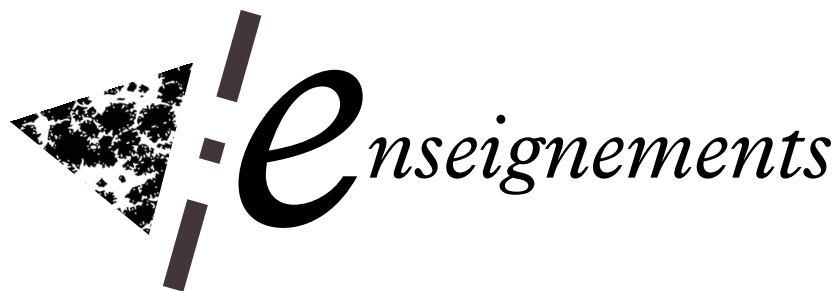
▲ Le C.A. décide de donner suite à la proposition de création du site web de l'ANEF. Après une discussion sur les rubriques à y faire figurer, Nicole Décuré est chargée de poursuivre les négociations avec la personne responsable de sa conception.

▲ Les conditions de participation des centres d'études féministes au réseau thématique ATHENA demeurent obscures (l'adhésion préalable de l'établissement à AQIFE est-elle indispensable ?). Nicky Le Feuvre est chargée d'éclaircir ce point auprès des coordinatrices de ce réseau.

▲ La préparation des Actes de la Journée 1999 (Féminismes et polar) suit son cours. La brochure devrait paraître au 1^{er} semestre 2001.

▲ La préparation des Actes de la Table ronde « Ecole et inégalités de sexe » suit son cours.

▲ L'Annuaire est enfin terminé. Il sera adressé aux adhérentes à jour de leur cotisation avec le Bulletin n° 31, décembre 2000, en guide de cadeau de Noël.



Ecole doctorale – Paris

Séminaire bi-mensuel

Responsable : Françoise BASCH (professeure émérite)

**Vendredi de 16 h à 18 h, Salle C 25, Institut Charles V — 10, rue Charles-V
75004 Paris**

Études féministes.

Approches théoriques et méthodologiques

Ce séminaire vise à permettre la confrontation de travaux d'étudiants engagés dans des recherches sur les femmes, les mouvements féministes et le genre dans différents champs disciplinaires.

Dans un cadre de travail informel, on discutera librement des problématiques et de la méthodologie des recherches en cours.

Ouvert aux doctorant(e)s, étudiant(e)s de DEA et de maîtrise de diverses disciplines et universités.

Calendrier :

- 10 novembre 2000, 1^{er} décembre 2000, 15 décembre 2000.
- 19 janvier 2001, 2 février 2001.

- 9 mars, 23 mars, 6 avril 2001.
- 27 avril, 11 mai, 25 mai, 8 juin 2001.

Pour tout renseignement, s'adresser à Françoise Basch – 4, rue Caron 75004 Paris – Tél./Fax : 01 42 78 67 76.

Institut d'études doctorales – Toulouse

Seminaire hebdomadaire de l'Institut d'études doctorales "Sexes et genre"

Responsables : Agnès FINE, professeur d'anthropologie (UFR d'histoire) et Marlène ALBERT-LLORCA, professeur d'anthropologie (UFR SES)

Jeu­di 10 h 30 - 12 h 30, Salle D 31, Maison de la recherche

Corps, procréation, sexualité

PROGRAMME :

- 11 janvier : Corps sexué et reproduction. Approches ethnologiques
M. Albert Llorca et A. Fine
- 18 janvier : Corps, différence des sexes et parenté chez les Anga de Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Pascale Bonnemère, anthropologue, chargée de recherches au CNRS
- 25 janvier : L'utérus chez les médecins et les biologistes de l'époque classique grecque.
Claudine Leduc, historienne, maître de conférences émérite à l'UTM
- 1^{er} février : « La fabrique du sexe », Thomas Laqueur et Aristote.
Annick Jaulin, philosophe, professeur à l'UTM
- 15 février : Du paganisme au christianisme. Corps et différence sexuelle.
Aline Rousselle, historienne, professeur à l'UTM

- 22 février : Procréation médicalement assistée et genre.
Laurence Tain, sociologue, maîtresse de conférences à l'Université Lumière-Lyon 2
- 1^{er} mars : Approches ethnologiques de la sexualité (1)
Agnès Fine, anthropologue et historienne, professeur à l'UTM
- 8 mars : La question de la sexualité féminine dans la psychanalyse.
Muriel Djeribi, psychanalyste
- 15 mars : Approches ethnologiques de la sexualité (2)
Marlène Albert-Llorca, anthropologue, professeur à l'UTM
- 22 mars : Sexualité masculine et sexualité féminine en France.
Michel Bozon, sociologue, chercheur à l'INED
- 29 mars : Les sexualités masculines et la remise en cause de la domination masculine.
Daniel Welzer-Lang, sociologue, maître de conférences à l'UTM
- 19 avril, Conclusions et perspectives de recherches
Marlène Albert-Llorca et Agnès Fine, anthropologues, professeurs à l'UTM

Central European University – Budapest

Program on Gender and Culture

1051 Budapest, Nador U. 9; e-mail : gender@ceu.hu

The CEU Ph.D. Program with specialization in Gender Studies

Starting from the Academic Year 2001-2002, the Program on Gender and Culture is to launch a specialization in Gender Studies at Ph.D. level. The degree is in History (namely in Comparative History of Central, South Eastern and Eastern Europe, Specialization in Gender Studies).

Students interested in the construction, meaning and consequences of gender in the past and present, and who are attracted to interdisciplinary and comparative approaches are invited to apply for the Ph.D. with specialization in Gender Studies within the Ph.D. Degree Program of CEU History Department.

The CEU Ph.D. Program with specialization in Gender Studies is a three year program. Scholarships are available for this period, and all university-wide regulations related to Ph.D. studies at CEU apply (see: <http://www.ceu.hu.misc/admissions>).

The first year of studies in the Ph.D. Program is dedicated to coursework, tutorials, the writing of a Ph.D. proposal and preparation for a comprehensive exam to be held at the end of the year. Whereas the comprehensive exam focuses on the comparative element of the program, the Ph.D. topic may be, but does not have to be genuinely comparative. Having passed the comprehensive exam, students are admitted to doctoral candidacy. The second year of studies is dedicated to research and/or fieldwork. In addition, the opportunity to study abroad at universities of international standing is offered. The third year of studies is dedicated to thesis writing, a research seminar and some teaching duties.

In order to receive their degree, students have to complete 56 credits (including coursework, research, consultation, seminar, writing and teaching credits) and to defend their Ph.D. dissertation.

Applicants for the CEU Ph.D. Program with specialization in Gender Studies must be currently enrolled in an MA Program at CEU, hold an MA degree from CEU, or hold a comparable degree from another university. Students interested in the Ph.D. Program in History with specialization in Gender Studies should apply through the Admissions Office of CEU to the Program on Gender and Culture (please use the standard Application Form to circle the History Ph.D. program, and add in handwriting «Specialization in Gender Studies»). For the Academic Year 2001-2002, up to

7 students can be accepted for enrollment into this three-year program.

The deadline for external applications for the Academic Year 2001-2002 is 15 February 2001, and 30 March 2001 for CEU and former CEU students. The application form can be downloaded from :

<http://www.ceu.hu/misc/admissions/APPLFORM.doc>

Photo Nicole Décuré



Budapest, 2000.



Colloques

À venir

▲ *Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ?*

14-15 mai 2001, salle Lamartine | Assemblée nationale

Ce colloque entend s'interroger sur l'impact de la loi de 1901 dans la société française, hier et aujourd'hui, en se focalisant sur les femmes et leurs inscriptions associatives. Il met l'accent sur les relations hommes/femmes dans la vie associative.

LUNDI 14 MAI 2001

MATIN (9 h-12 h) : cette séance sera présidée par Madame Anne-Marie Sohn, professeure d'histoire contemporaine, Université de Rouen, et par Monsieur Claude Langlois, directeur d'études, Ecole pratique des hautes études.

- Yvonne Turin, professeure émérite, Université Lumière-Lyon 2, « Expertes en associations, les femmes religieuses du 19^e siècle, un modèle pour celles du 20^e ».
- Bruno Dumons, chargé de recherche CNRS, centre Pierre Léon, Université Lumière-Lyon 2, « Entrer en politique pour accomplir

sa vie. Itinéraire d'une bourgeoise catholique lyonnaise : Jeanne Lestra et la Ligue des Femmes Françaises (1901-1914) ».

- Corinne Bonafoux-Verrax, maître de conférences, Université de Savoie, « Hommes et femmes dans l'Action catholique pendant l'entre-deux-guerres : la Ligue patriotique des Françaises et la Fédération nationale catholique ».

APRÈS-MIDI (14 h-18 h) : cette séance sera présidée par Madame Anne-Marie Sohn, professeure d'histoire contemporaine, Université de Rouen et par Monsieur Yves-Marie Hilaire, professeur émérite de l'Université de Lille 3.

- Catherine Masson, maître de conférences, Université catholique de Lille, « Germaine Feron-Vrau, du paternalisme à l'Action catholique ».
- Eric Belouet, doctorant, Université de Paris 13, « Le couple jociste pendant l'entre-deux-guerres ».
- Marie-Thérèse Chéroutre, Monique Mitrani, Hélène de La Messelière, « Les Guides de France. Quel projet éducatif pour les filles ? ».

MARDI 15 MAI 2001

MATIN (9 h-12 h) : cette séance sera présidée par Madame Françoise Thébaud, professeure d'histoire contemporaine, Université d'Avignon, et par Monsieur Jean-Paul Willaime, directeur d'études, Ecole pratique des hautes études.

- Annie Alquier, membre du Conseil d'administration du mouvement Jeunes Femmes, « Diversité, écoute et tolérance : freins ou moteurs d'action ? Le mouvement Jeunes Femmes ».
- Sylvie Chaperon, maîtresse de conférences, Université de Toulouse-Le Mirail, « Le mouvement du planning familial ».

- Claude Viguié, doctorante, Ecole pratique des hautes études, « Les mouvements de jeunesse protestants. Quelles relations entre les sexes ? ».
- Anne Cova, maîtresse de conférences, CEMRI, Universidade Aberta (Portugal), « Les hommes féministes du Conseil national des femmes françaises sous la III^e République ».
- Sïan Reynolds, professeure, Université de Stirling (Grande-Bretagne), « Rhétorique des réunions et des correspondances dans les associations mixtes et pacifistes de l'entre-deux-guerres ».

APRÈS-MIDI (14 h-16 h) : cette séance sera présidée par Madame Michelle Perrot, professeure émérite, Université Paris 7 et par Madame Françoise Thébaud, professeure d'histoire contemporaine, Université d'Avignon.

- Christiane Demeulenaere-Douyere, conservateur du patrimoine, Centre historique des archives nationales, Paris, « La libre Maternité, une entreprise pour les femmes ? avec les femmes ? ».
- Geneviève Dermenjian, maîtresse de conférences, IUFM Aix-Marseille, et Dominique Loiseau, historienne, LESTAMP-Université de Nantes, « Rapports sociaux de sexes et militantisme depuis 1945 dans les mouvances communistes et catholiques sociales ».
- Evelyne Diebolt, historienne, chercheuse indépendante, « 1901-2001, Femmes et hommes dans la naissance et l'expansion du secteur sanitaire et social. De la coopération à la compétition ? ».
- Annie Dussuet, sociologue, maîtresse de conférences, LESTAMP-Université de Nantes, « Entre bénévolat et salariat : l'emploi des femmes dans les associations de service aux personnes ».

D BAT (16 h-18 h) : « Les femmes aux postes de décision du secteur associatif aujourd'hui », animé par Evelyne Diebolt et

Michelle Perrot. Les invitées sont : La présidente du CNVA Edith Arnoult-Brill et la vice-présidente des Pénélopes, Michelle Dessene, ainsi que d'autres invitées qui n'ont pas encore confirmé leur participation.

Pour pouvoir accéder à la salle du colloque à l'Assemblée nationale, il faut remplir le bulletin d'inscription accessible sur le site Internet (<http://www.femmes-et-associations.org/colloque.htm>) et se munir de papiers d'identité.

▲ *Journée d'étude*

« *Des archives, des associations et des femmes* »

16 mai 2001, Centre historique des archives nationales, Paris

Cette journée est présentée par Christiane Demeulenaere-Douyere, conservatrice du patrimoine, Centre historique des archives nationales, Paris : « La libre Maternité, une entreprise pour les femmes ?, avec les femmes ? ».

L'objet de cette journée est, à partir d'études de cas précis de fonds associatifs — qu'il s'agisse d'associations « féminines » de type « suffragettes » ou d'associations œuvrant dans des secteurs traditionnellement dévolus aux femmes : solidarité, éducation, santé, etc. — entrés dans des collections publiques ou déposés auprès d'organismes associatifs, parfois même créés pour les rassembler, de réfléchir sur les conditions de leur collecte, de leur conservation et de leur meilleure diffusion auprès des historien(ne)s.

MATIN (9 h 30-13 h) : Les archives publiques

- Introduction, Evelyne Diebolt : Une mémoire « émietée ».
- Centre historique des archives nationales, section du XIX^e siècle (x) : « La loi, le glaive et les femmes. Les mouvements associatifs féminins à travers les archives des administrations centrales de l'Etat ».

- Claude Nougaret, Centre historique des archives nationales, section des archives privées : « Les fonds d'associations féminines aux Archives nationales ».
- Centre historique des archives nationales, section du XX^e siècle : « Femmes en guerre (les associations de femmes résistantes ou les Comités féminins de résistance) ».
- Armelle Le Goff, Centre des archives du monde du travail : « Autour des archives de la solidarité : les fonds du Secours populaire, d'Emmaüs et des Restos du Cœur ».
- Gilles Morin : « Les archives de Moscou : quel nouveau regard sur les femmes et la SFIO ? ».

APRÈS-MIDI (14 h 30-17 h) : **Les initiatives privées**

- Françoise Blum : Le Musée social et les femmes.
- Odile Krakowitch : Les archives du féminisme.
- Annie Dizier : Les fonds de la bibliothèque Marguerite Durand.
- Conclusion, Sylvie Fayet-Scribe : Archives d'associations : préservation et problématiques d'exploitation.

▲ *Femmes et communistes.*

Histoire mouvementée, histoire en mouvement

11-12 mai 2001

Communisme et féminisme, en fonction des choix fondamentaux de leurs militant(e)s et selon les principes qui les animent, devraient être conçus comme deux projets étroitement liés. Or, leurs histoires, toujours parallèles, furent marquées par la conflictualité et les anathèmes réciproques. L'histoire du Parti communiste français, est jalonnée d'hésitations, de traces critiques et exclusives à l'encontre d'un combat féministe longtemps perçu comme une entrave à la lutte de classe. Il nous importe de comprendre, au-delà de l'esprit partisan, le pourquoi des rendez-

vous manqués de ces mouvements émancipateurs. Le colloque a pour tâche de repenser ce passé afin d'éclairer, par l'examen rigoureux des enjeux du moment, le processus d'une tension récurrente depuis les années 1920. Par l'association d'historien(ne)s et d'acteurs, de témoins et d'analystes, nous tenterons de ne rien négliger en examinant le contexte sans écarter les rapports de pouvoirs et de domination à l'œuvre dans les différentes stratégies politiques.

PROGRAMME :

Ouverture : Marie-George Buffet, fondatrice de l'Association de recherche Femmes et Communistes – jalons pour une histoire.

11 MAI : 14 H-17 H

- Introduction : Michèle Riot-Sarcey, professeur à l'Université de Paris 8.
- Christine Bard, maître de conférences à l'Université d'Angers : « Lutte féministe pour le communisme ou lutte communiste pour le féminisme ? 1917-1927 ».
- Jacques Girault, professeur à l'Université de Paris 13 : « Femmes et valeurs féminines dans le discours du Congrès de Tours ».
- Catherine Tricot, rédactrice en chef de Regards : « Intégration des femmes – les années trente comme exemple ».
- Isabelle Vahé, doctorante : « Trajectoire de quelques féministes radiales au PCF dans la première moitié des années 1920 ».

D bat - intervenant : Serge Wolikow, professeur à l'Université de Bourgogne.

17 H-20 H

Table ronde : « Résistance et Libération ».

- Rolande Treppe, professeur émérite à l'Université de Toulouse : « La place des femmes dans la Résistance ».
- Lise Ricol-London, responsable des Comités féminins de la région parisienne sous l'occupation : témoignage.
- Paula Schwartz, « Femmes, communistes, résistantes : jalons pour une étude des identités ».

D bat - intervenante : Ernestine Ronai, rédactrice en chef de Clara-Magazine, avec la participation d'Annie Lacroix-Riz, professeur à l'Université Paris 7.

Soirée conviviale honorée par la présence de Madame Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

12 MAI : 9 H-12 H

- Denis Berger, politologue : « Le climat socio-politique des années 1950 ».
- Danièle Tartakowski, professeur à l'Université Paris 8 : « L'image de la femme dans les films militants des années 1950 ».
- Cécile Jacquet, doctorante : « Le refus de la contraception, un alibi ? La politique du PCF dans les années 1950 ».
- Jocelyne Georges : « Accouchement sans douleur – communisme et féminisme ».
- Saléha Vigreux, professeur d'histoire-géographie à Longvic (21) : « Femmes communistes et guerre d'Algérie : des militantes au service de la paix ».
- Annick Davisse, inspectrice pédagogique, et Yann Viens, ancienne dirigeante du PCF : « Etre féministe et communiste en 1970 ».

D bat avec Françoise Thébaud, professeur à l'Université d'Avignon.

14 H-15 H 30

- « Itinéraires de femmes communistes », présenté par :
Dominique Benoît-Frot (Collectif Femmes, du PCF), Geneviève Dermenjian, maître de conférences à l'IUFM d'Aix-en-Provence, et Dominique Loiseau, ESTAMP à Nantes.

Débat.

15 H 30-18 H

- Madeleine Vincent, présidente de l'association Femmes et communistes : « La bataille pour l'égalité, les enjeux (1956-1970) » : témoignage.
- Josette Trat, maître de conférences à l'Université de Paris 8 : « Les féministes et les communistes de 1970 ».
- Brigitte Dionnet, membre du Conseil national du PCF : « Les années 70 vues de l'an 2000 ».

D bat – intervenante : Françoise Picq, maître de conférences à l'Université de Paris-Dauphine.

- Conclusion : Anne-Marie Sohn, professeur à l'Université de Rouen.



*Appels
à contributions*

Colloque « Emma Goldman »

RAPPEL : La date du colloque « Emma Goldman » (Paris-Berkeley) a été repoussée à la fin novembre 2001. Il reste donc des places pour participer selon ce qui suit.

Le Centre de recherche Résonances-Mosaïques de l'Université de Paris 8 organise avec l'Université de Berkeley les 30 novembre-1^{er} décembre 2001, un colloque pluridisciplinaire sur Emma Goldman (ses écrits, ses idées, son action, son influence aux Etats-Unis et en Europe).

Prière d'adresser les propositions de communication à claudesafir@free.fr

*Colloque international
« Le genre des territoires »*

Angers, 16-18 mai 2002

Il n'est pas de territoire — réel, imaginaire ou symbolique — qui ne secrète l'exclusion de l'Autre. C'est pourquoi cette notion peut être considérée comme un élément important de la construction du « masculin » et du « féminin » et éclairer utilement les relations de pouvoir entre les sexes.

Au cœ̃ur des territoires

Que se passe-t-il là où l'un ou l'autre sexe est exclu ou absolument déterminé par la communauté ? Là où les frontières sues et insues sont acceptées ? On envisagera ici le caractère non mixte de certains territoires dans les sociétés passées et présentes. Comment ces territoires sont-ils alors marqués (procédures d'exclusion, justifications, coercition) ? Quelles sont les versions imaginaires des territoires unisexués dans la fiction et l'utopie ? Dans ces univers non mixtes, réels et imaginaires, quelle vision de l'Autre ?

Aux marges des territoires

On examinera ici des formes de marginalité volontaire (refus des normes) ou involontaire. La transgression des normes inaugure-t-elle un processus de recomposition et d'interpénétration des territoires ? Au terme de ces changements, de nouvelles normes de genre apparaissent-elles ?

Au-delà des territoires

Dans un monde organisé et régi par la différence — et souvent l'opposition — hommes/femmes, masculin/féminin, apparaissent parfois des sites de dissolution et/ou de remise en question de cette différence, où les territoires respectifs semblent s'évanouir : propositions philosophiques (contestant le principe d'identité), élaborations littéraires (utopies, poésie, etc.), autres productions artistiques (tendances actuelles, position de la musique, art brut, etc.), constats psychologiques (développement du jeune enfant, position psychique dans les psychoses, propositions psychanalytiques sur la sexualité, etc.). Que peut-on déduire, ou attendre, de cette a-territorialité (ou déterritorialisation) ?

Organisation

Le comité d'organisation du colloque s'est formé au sein de l'unité A1 du Programme structurant angevin en sciences humaines et réunit, sous la direction de Christine Bard (historienne,

membre de l'Institut universitaire de France), des chercheuses et des chercheurs de l'Université d'Angers et de l'Université catholique de l'Ouest.

Les propositions de communications (comportant un titre, un résumé d'une page et un curriculum vitae succinct) sont attendues pour le 1^{er} septembre 2001. Toutes les communications devront être données en français.

Histoire :

Patricia Gaillard / patricia.gaillard@univ-angers.fr

Littérature et esthétique :

Marie Lavaud / marie_lavaud@post.club-internet.fr

Philosophie et ethnologie :

Geneviève Guilpain / geneguilpain@voila.fr

Sémiologie :

Pol Corvez / pol.corvez@wanadoo.fr

Géographie :

Vincent Veschambre / Vincent.Veschambre@univ-angers.fr

Sciences du langage :

Dalila Morsly / dalila.morsly@univ-angers.fr

Psychologie :

Alain Mouches / Alain.Mouches@uco.fr

Psychanalyse :

Patrick Martin-Mattera / martinmattera@wanadoo.fr

Sociologie :

Bertrand Bergier / Bertrand.Bergier@uco.fr

ou par courrier postal : Le genre des territoires (suivi du nom de votre correspondant-e) – Maison des sciences humaines, bureau 15 – 2, rue Alexandre-Fleming 49066 Angers cedex 01.



Présentation du site : Femmes et Associations

(<http://www.femmesetassociations.org>)

Ce site a été ouvert par Evelyne Diebolt, docteure d'Etat, spécialiste de l'histoire des femmes et des associations, présidente fondatrice de l'association Femmes et associations.

Evelyne Diebolt a organisé un colloque en collaboration avec le Comité scientifique de patronage composé de Geneviève Fraisse, directrice de recherche au CNRS, Françoise Gaspard, maîtresse de conférences à l'EHESS, Michelle Perrot, professeure émérite de l'Université de Paris 7, Françoise Thébaud, professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Avignon, Anne-Marie Sohn, professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Rouen et Geneviève Poujol, présidente-fondatrice de la Société française des chercheurs sur les associations.

Le site donne les informations suivantes sur les femmes ayant été ou étant actives dans les secteurs associatifs.

Ce site présente des données sexuées concernant les femmes aux postes de décision du secteur associatif. Selon les possibilités d'accès aux archives de ces associations, ces données sont établies pour 5, 10 voire 40 ans.

La composition du Conseil national de la vie associative (CNVA) est analysée depuis sa fondation en 1982.

La Classification internationale des organisations sans but lucratif a été utilisée pour cette étude. Elle propose onze groupes. Un total de treize associations a été étudié. Elles font partie des groupes suivants :

Groupe 1 : Culture, sport et loisirs

Association REMPART
Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ)

Groupe 2 : Education et recherche

Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL)

Groupe 3 : Sant

Association des paralysés de France (APF)

Groupe 4 : Services sociaux

Union nationale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS)
Secours populaire
Secours catholique
Association ATD Quart-Monde
Association des visiteurs de prisons
Union nationale de parents et amis de personnes handicapées mentales (UNAPEI)

Groupe 7 : Services juridiques et d fense des droits

Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et des citoyens
SOS-Racisme

Groupe 9 : Activit s internationales

Groupement des retraités éducateurs sans frontières

Ce site présente des portraits de femmes s'étant investies dans le monde associatif, comme Edith Arnoult-Brill, Jeanne Auber-Picard, Cécile Brunschvicg, Marie-Thérèse Chéroutre, Marie Diémer, Suzanne Duflo, Eva Durrleman, Thérèse Matter, Marcelle Monod ou Agnès Planchais.

Ce site propose également des portraits d'hommes ayant aidé ces femmes à s'investir dans le secteur associatif ou les ayant contrecarrées dans leurs initiatives.

Ce site possède une bibliographie sur le thème des femmes et des associations.

On trouve enfin sur ce site le programme du colloque « Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ? » qui se tiendra les 14-15 mai 2001 à la salle Lamartine, à l'Assemblée nationale. Ce colloque entend s'interroger sur l'impact de la loi de 1901 dans la société française, hier et aujourd'hui, en se focalisant sur les femmes et leurs inscriptions associatives. Il met l'accent sur les relations hommes/femmes dans la vie associative.

Le 16 mai 2001, une journée d'études sera consacrée aux archives d'associations au Centre historique des archives nationales, à Paris.

Femmes et sciences

A la suite de notre réunion du 9 novembre 2000, l'association a été constituée.

Les membres fondateurs,

Françoise Cyrot-Lackmann, directrice de recherches au CNRS.

Huguette Delavault, professeure des universités, ancienne directrice adjointe de l'ENS de Fontenay-aux Roses, ancienne présidente de l'AFFDU, administrateur de « Action pour la parité-Demain la Parité ».

Françoise Gaspard, maîtresse de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, représentante de la France à la Commission de la femme à l'ONU, élue à la Commission CEDAW.

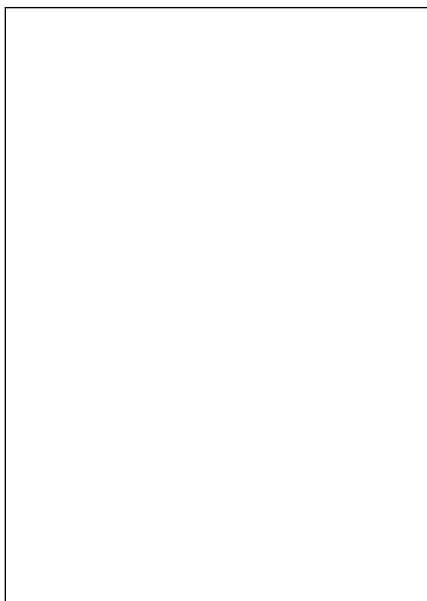
Claudine Hermann, professeure à l'École polytechnique, représentante française au groupe des fonctionnaires nationaux

« femmes et sciences » auprès de la Direction générale Recherche de l'Union Européenne ; Colette Kreder, ingénieure, ancienne directrice de l'Ecole polytechnique féminine, membre fondateur de « Demain la Parité » ; Association « Femmes et mathématiques », représentée par sa présidente Christine Charretton, maîtresse de conférences à l'Université Lyon 1,

ont formé le Conseil d'administration qui a élu le bureau le 27 novembre :

Présidente : Claudine Hermann
Trésorière : Huguette Delavault
Secrétaire : Colette Kreder.

Photo Nicole Décuré



Toulouse, 1995.

EXTRAITS DES STATUTS

ARTICLE 1 :

Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : « FEMMES ET SCIENCES ».

ARTICLE 2 : BUTS

Cette association a pour buts de :

- promouvoir l'image de la science chez les femmes et l'image des femmes dans les sciences et inciter les jeunes filles à s'engager dans des carrières scientifiques et techniques ;
- renforcer le statut des femmes exerçant des carrières scientifiques et techniques et améliorer leurs conditions et leurs perspectives de carrière ;
- regrouper les femmes scientifiques, universitaires ou non, des secteurs publics ou privés, et être pour elles un lieu de rencontre pluridisciplinaire ;
- développer les connaissances sur la situation des femmes dans les carrières et les études scientifiques et techniques.

ARTICLE 3 : MOYENS

Les moyens d'action de l'association sont principalement :

- susciter les initiatives et diffuser les informations répondant aux buts ci-dessus définis ;
- mettre en œuvre les moyens nécessaires (bourses ou autres) pour inciter les jeunes femmes à s'engager dans les études scientifiques ;
- coopérer avec les groupements et associations poursuivant des buts similaires en France, en Europe et dans le monde, notamment dans les pays qui ont le français en partage ;

- organiser des conférences , colloques, séminaires ;
- éditer et diffuser des documents par tout type de moyens : papier, électronique, audiovisuel, etc. ;
- créer des antennes locales.

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social de l'association est situé 18, rue Juge 75015 Paris ; il pourra être transféré en tout autre lieu sur proposition du Conseil d'administration prise à la majorité des voix. Cette décision devra être ratifiée par l'assemblée générale ordinaire qui suivra.

ARTICLE 6 : MEMBRES

L'association se compose de :

Membres fondateurs.

Membres actifs :

- a) Toute femme qui adhère aux buts de l'association.
- b) Tout homme qui adhère aux buts de l'association et dont la candidature après avoir été présentée par deux (2) membres actifs ou fondateurs, sera agréée par le Conseil d'administration.
- c. Toute personne morale qui adhère aux buts de l'association et dont la candidature sera agréée par le Conseil d'administration. Chaque personne morale devra désigner une représentante permanente et une suppléante.

Membres sympathisants.

Membres d honneur.

Grain de sel. Rencontres

Pour une vie quotidienne meilleure dans une démocratie paritaire

Qui sommes-nous ?

- Une association nationale créée en novembre 1984 par des femmes voulant apporter un regard féministe sur les problèmes de société qui nous concernent toutes et tous.
- Un lieu d'information, de réflexion, de propositions pour une vie quotidienne meilleure et une démocratie paritaire.

Que voulons-nous ?

- Susciter une participation accrue des femmes dans la vie de la cité.
- Créer un réseau de Grain de Sel à travers le pays : comme dans le Nord, le Var, l'Ile de France...
- Mettre en relation les différents réseaux d'initiatives par des Rencontres pour éviter le cloisonnement associatif.
- Participer à la construction européenne.
- Informer sur les droits des femmes en Europe et organiser des rencontres européennes.
- Lutter pour la laïcité.

Que faisons-nous ?

- Un bulletin.
- Une lettre mensuelle d'information pour les adhérentes.
- Une information-formation sur l'Europe institutionnelle : CEE, Parlement, Conseil de l'Europe.
- Des colloques et dîners-débats.
- Des partenariats :
 - une participation active aux initiatives du mouvement associatif dont : la Coordination française pour le lobby européen des femmes (CLEF) ; le collectif « Elles aussi » et la CADAC,

Coordination d'associations pour le droit à l'avortement et à la contraception ;

— une participation aux conférences et consultations de l'ONU depuis Nairobi 1985.

Contact : GRAIN DE SEL – 62, bd Garibaldi 75015 Paris –
Tél. 01 47 83 57 15 – Fax : 01 42 19 03 74.

*SIEFAR. Société Internationale
pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime*

Association loi 1901 – 6, rue Jean-Monnet 94270 Le Kremlin-Bicêtre. France – SIEFAR@aol.com

L'étude des conditions de vie, des actions, des œuvres et de la pensée des femmes des périodes précédant la Révolution française a connu ces dernières décennies un essor considérable. De nombreux chercheurs et chercheuses de diverses nationalités ont commencé de combler les lacunes de l'historiographie du XX^e siècle, et de faire reculer la marginalisation dans laquelle ce domaine d'études a été si longtemps tenu par les institutions de recherche et d'enseignement.

Leurs travaux sont toutefois souvent difficilement accessibles, voire inconnus des personnes mêmes qui auraient le plus besoin de les connaître (spécialistes, enseignant-e-s, étudiant-e-s), car dispersés dans de très nombreux ouvrages et revues publiés dans différents pays, et non répertoriés dans une banque de données centralisée. Par ailleurs, les résultats de leurs recherches demeurent souvent confidentiels, par manque d'outils appropriés (traductions, éditions, livres à prix accessibles...) permettant leur mise à la disposition du public intéressé, alors que celui-ci est en augmentation constante.

La SIEFAR a été créée pour répondre à ces besoins et pallier ces lacunes.

LES OBJECTIFS

La SIEFAR se propose de faire connaître, ou mieux connaître, ou découvrir les conditions d'existence, la pensée, l'action, les œuvres des femmes reliées d'une quelconque manière à la France (celles qui vivaient dans le royaume, mais aussi celles qui voyageaient, s'expatriaient, se mariaient, écrivaient, correspondaient, traduisaient, étaient traduites, etc.), dans la longue période qui s'étend du Moyen Age à la Révolution.

La SIEFAR entend travailler à la fois à la conservation des savoirs menacés d'oubli, à la production de savoirs nouveaux et à la diffusion des recherches effectuées, quels que soient leur langue d'expression, leur approche méthodologique et leur champ disciplinaire (anthropologie, art, bibliophilie, droit, histoire, linguistique, littérature, musicologie, philosophie, sciences, sociologie, etc.). Elle espère contribuer à l'approfondissement de la réflexion et des connaissances sur le genre et sa construction.

La SIEFAR a pour vocation de rassembler toutes les personnes qui se reconnaissent dans ses objectifs, quels que soient leur statut professionnel, leur nationalité, leur sexe, leur degré d'implication dans le travail de recherche.

LES MOYENS D'ACTION

— A court et moyen termes :

- Mise en place d'une politique de publications (éditions critiques, éditions de poche, anthologies, manuels, traductions, etc.), bâtie sur les compétences des membres de la SIEFAR, et en collaboration avec les éditeurs les plus qualifiés.
- Confection d'un répertoire des chercheuses et chercheurs du domaine.
- Tenue d'un bulletin de liaison répercutant la vie de l'association et l'actualité du domaine (colloques, parutions, thèses, activités d'autres associations proches, etc.).

- Organisation de journées d'études, de colloques, de séminaires.
- Ouverture d'un site Internet où consulter les données rassemblées ci-dessus.

A long terme :

- Confection d'une base de données centralisant les travaux sur les femmes de l'Ancien Régime ;
- Confection d'un dictionnaire des femmes de l'Ancien Régime.

Contact : SIEFAR – 44, rue de la Clef 75005 Paris.

Maison des Femmes, Paris

INFO :

Le Centre de documentation et d'archives féministes de l'association Maison des Femmes de Paris est ouvert pour consultation de documents, bibliothèque de prêt, consultation de vidéos. Il comporte deux fonds : le fonds Archives lesbiennes et le fonds Maison des Femmes.

Ouverture les mardis de 19 h à 21 h 30, les mercredis de 14 h à 19 h, et sur rendez-vous.

Contact : Maison des Femmes – 163, rue de Charenton 75012 Paris – Tél. 01 43 43 41 13.



*Publications
&
soutenances
des membres de l'ANEF*

Natacha Chetcuti

Mémoire de DEA, soutenu le 25 septembre 2000 à Toulouse.
Jury : Agnès Fine et Nicky Le Feuvre.

***Les pratiques lesbiennes :
modèles alternatifs du genre ?****

I. Problématique et principale hypothèse

La question principale de ce mémoire a été celle-ci : l'existence des lesbiennes — ce qu'elles donnent à voir, à penser, de leurs pratiques, de leurs discours et de leurs actions collectives — peut-elle induire un changement matériel (c'est-à-dire concret) des rapports sociaux de sexe, d'un point de vue individuel et collectif ?

Le système d'oppression est fondé — mon approche est matérialiste — sur la construction de classe : classe des hommes, classe des femmes. Pour permettre une exploitation de la classe des femmes, ce système se renforce d'un support matériel et idéologique : l'hétérosexualité obligatoire. Ce système hétérosexuel ne peut exister que par la production de créations artificielles de genres prenant pour base les sexes biologiques, donnant ainsi une apparence de naturalité à la construction de

l'oppression d'une classe sur l'autre : la classe des hommes sur la classe des femmes. Ce système constitue l'hétérosocialité.

Les analyses matérialistes ont décrit et dénoncé le mécanisme d'oppression et d'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes. Elles montrent que les notions de femmes et d'hommes ne sont pas basées sur le biologique, mais sur la construction sociale de l'asymétrie des rapports sociaux de sexe. Ce qui a fait dire à Monique Wittig la phrase bien connue : « Les lesbiennes ne sont pas des femmes¹ », puisque objectivement elles échappent à l'appropriation privée des hommes. Être lesbienne donc, permettrait d'échapper à l'appropriation sexuelle, mais ne permet pas d'échapper à l'appropriation collective. (La notion d'appropriation a été introduite par Colette Guillaumin en 1978). C'est sur ce point d'ailleurs que mon analyse se démarque des analyses du mouvement queer, notamment sur la notion de rôles, qui semble être une analyse trop individualiste des rapports sociaux de sexe et perd de vue la notion d'appropriation collective d'exploitation. Mon analyse se situe dans la perspective d'une destruction des catégories de genre et non pas de déconstruction, car la perspective queer perd la visée de l'exploitation matérielle de la classe des femmes. Je prends ici l'exemple de l'analyse de Louise Turcotte² : « Ça n'est pas parce qu'une lesbienne a l'air butch qu'elle ne peut pas subir un viol. »

À partir de ces analyses et notamment des travaux de Nicole-Claude Mathieu, Colette Guillaumin, Michèle Causse, Monique Wittig, Christine Delphy, Daniel Welzer-Lang, j'ai cherché à comprendre en quoi les lesbiennes peuvent être transgressives et/ou subversives de la notion de genre. En prenant pour principe que les lesbiennes sont transgressives de l'hétérosexualité, sont-elles subversives du système hétérosocial ? J'entends par subversion l'idée d'un bouleversement du système social et de ses catégories donc ici l'hétérosocialité et l'hétéronormativité.

Ma principale hypothèse est : Les pratiques lesbiennes peuvent nous renseigner sur de possibles modèles alternatifs du genre.

Pour vérifier cette hypothèse, j'ai travaillé sur les discours et les pratiques relevant de :

- 1) la construction du désir des lesbiennes interrogées ;
- 2) la mise en scène du corps (pratiques des divers produits cosmétiques, épilation, modes vestimentaires, etc.) ;
- 3) la notion de couple.

II. Méthodologie utilisée

D'abord, notons la pénurie des recherches sur les lesbiennes, particulièrement en langue française. La plupart de ces études sont encore largement passées sous silence ou sont présumées incluses au sein des études sur l'homosexualité masculine, donc présumées incluses dans le genre masculin. Ou bien « l'homosexualité » dite féminine est appréhendée comme un trait essentiellement individuel que les auteur-e-s tentent d'associer à d'autres caractéristiques « personnelles » comme le narcissisme (notamment dans les ouvrages de psychologie). Ainsi la lesbienne se trouve dans la catégorie de l'Autre, « déviante » ou « anormale ». Ces approches ont largement contribué à pathologiser le lesbianisme et à le soumettre à une analyse causaliste des comportements.

L'absence d'études sur les lesbiennes a aussi pour effet de maintenir ces dernières dans l'invisibilité sociale, ce qui, par voie de conséquence,

– renforce la présomption d'hétérosexualité, sa banalisation — laquelle joue un rôle central dans la construction sociale des genres féminin/masculin et dans la reproduction des rapports sociaux de sexe ;

– entraîne que leurs caractéristiques socio-démographiques restent largement inconnues.

Enfin, au vu de la stigmatisation importante que vivent les lesbiennes, celles-ci adoptent une stratégie du secret, j'ai donc dû user de beaucoup de vigilance quant au respect de l'anonymat.

Au vu de ce constat, il m'a paru complexe, voire impossible, de m'inspirer d'une méthodologie déjà éprouvée.

III. Caractéristiques du terrain

a) Mode de recrutement des lesbiennes interrogées

Par la méthode boule de neige, ou en fréquentant les lieux militants toulousains.

b) Mode de recueil des informations

Entretiens semi-directifs et participation à des activités militantes. Les entretiens se sont déroulés au domicile de chacune des lesbiennes interrogées et ont duré entre 1 h et 3 h.

c) Fréquentation des lieux militants

Participation à des réseaux formels (bénévole dans les associations locales et intervenante à l'occasion de débats) et informels (les lesbiennes avec qui j'ai des liens affectifs).

e) Conditions des entretiens

Recours à l'auto-identification et grille d'entretien établie pour chaque hypothèse définie.

f) Moyens utilisés pour respecter l'anonymat

Utilisation de prénoms de lesbiennes célèbres, changements des lieux géographiques de vie, non-utilisation des informations qui pouvaient révéler l'identité d'une lesbienne de mon échantillon, notamment dans le réseau lesbien.

IV. Description du terrain

a) Les lieux militants

Ma recherche s'est déroulée de novembre 1999 à juin 2000. En participant à diverses associations lesbiennes j'ai pu constater une hétérogénéité des pratiques et de la répartition des classes d'âge selon les modes d'activités et les types de lieux.

b) Les débats

J'ai participé à des débats organisés par l'association Bagdam Cafée. J'ai animé un atelier de discussion non mixte à la Lesbian

and Gay Pride de Bordeaux, des ateliers et projections de films à la Coordination lesbienne nationale, des débats et projections de films lors de soirées (non mixtes) lesbiennes dans des bars mixtes (gays et lesbiens) de la ville.

c) Les entretiens

J'ai effectué 17 entretiens, dans le Sud-Ouest de la France. J'ai eu un écho très positif à mes demandes, certaines m'ont même sollicitée pour effectuer un entretien, ce qui peut traduire une forte demande sociale d'expression.

L'âge de la population étudiée se situe entre 21 ans et 53 ans, une grande majorité de mon échantillon ayant entre 20 ans et 40 ans (13 sur 17).

Les CSP : 4 d'entre elles sont étudiantes, 4 au chômage, les autres ont des activités salariées de classe moyenne.

Type d'auto-identification : 12 sur 17 se définissent comme lesbiennes, et pour la majorité d'entre elles ce terme recouvre un mode de revendication identitaire. Deux de cet échantillon se définissent homosexuelles, une queer, une bisexuelle et une autre se dit féministe avant d'être lesbienne.

Participation à des associations : quatre d'entre elles militent dans des lieux non mixtes lesbiens, une milite dans un groupe féministe mixte, une dans une association féministe non mixte, quatre dans des associations mixtes gays et lesbiennes, les autres se situent comme non militantes.

V. Analyse thématique

a) La construction du désir

Dans cette partie j'ai tenté d'analyser comment s'opérait l'apparition du désir chez les lesbiennes interrogées, et l'articulation entre la notion de genre et celle d'orientation sexuelle.

- L'enfance et l'adolescence

Il semble que les notions de genre et d'orientation sexuelle soient intrinsèquement liées dans le processus d'identification. Ces notions semblent avoir une fonction explicative supposée de

l'orientation sexuelle (ex. : des formulations du type « ce que je sais c'est que j'aimais jouer aux jeux de garçons »).

Il semble que pour beaucoup le désir lesbien n'apparaissait pas consciemment, sans doute parce qu'elles ne trouvaient pas de référence extérieure, réelle ou fictive, attestant l'existence et la légitimité de ce type de relation. Il apparaît assez régulièrement une identification à une femme, dans le milieu familial ou enseignant, n'adoptant pas des comportements et des pratiques attribués traditionnellement aux femmes. On peut penser que ces femmes ont une part importante dans la construction de l'identité de genre. Elles sont souvent décrites comme masculines et représentent des modèles de liberté.

« (...) à côté de maman, il y avait une autre femme qui était une amie de maman (...). Vraiment, je m'entendais très bien avec elle, c'était une femme très indépendante, elle était divorcée, elle vivait avec des mecs quand elle en avait envie, elle avait son petit appart' à elle. Et le modèle de cette femme, pour moi, c'était l'inverse de ce que vivait ma mère, puisqu'elle était sous l'oppression de mon père. (...) C'était dans les années 50, donc, si tu veux, toutes les femmes dans la cuisine, les hommes au salon, qui fumaient ; c'était vraiment très, très fermé, très stéréotypé, et les enfants qui arrivaient à la fin des repas. Effectivement, les femmes faisaient la vaisselle et chez les hommes il y avait quelqu'un qui s'appelait Yvonne, qui était habillée comme les hommes, pantalon, complet, etc., qui fumait, qui buvait sec, qui avait une voix très grave, elle avait un peu de poil au menton. Elle avait fait scandale dans la petite ville en allant miauler son amour sous le balcon d'une jeune fille à marier et s'était retrouvée je ne sais pas où, peut-être en prison, mais presque pour ces faits (rires). Haute en couleur. Et moi, petite, je ne savais pas qui était Yvonne, je ne savais pas la poser par rapport à papa/maman, je ne savais pas où elle était, ce qui fait

que je me souviens très bien, petite, être montée sur ses genoux, et puis avoir tâté pour voir si elle avait des seins, et quand j'ai senti les seins, je me suis dit : « Bon, c'est une femme habillée en homme et on a le droit d'être une femme habillée en homme, de fumer, de boire sec avec les hommes, pendant que les femmes font la vaisselle », chose qu'elle faisait absolument pas, tu vois. Ça c'est marrant, ça a compté beaucoup pour moi, elle est restée les quinze premières années de ma vie, elle a existé, elle a toujours été là, comme une réalité, j'étais très aidée (rires) dans ma construction. Ce qui fait qu'en fait je suis arrivée à l'adolescence avec peu de problèmes, c'est-à-dire que je sentais que j'étais différente (...) sans aucun problème de conscience. » (Djuna, 48 ans).

Il ressort globalement de cet entretien l'acquisition de la conscience que la mise à distance du modèle « féminin » traditionnel, sa transgression, se situe dans la réappropriation des comportements dits du « masculin ». Les rôles dits « féminins » apparaissent comme un modèle à ne pas suivre car ils représentent une soumission et un frein à la liberté.

« J'avais peut-être conscience, mais je n'arrivais pas à mettre les mots dessus, parce que, à l'époque, je me battais contre les hommes, c'est-à-dire que je ne voulais absolument pas qu'on me mette dans le rôle d'une femme, et pour moi le rôle d'une femme c'était tellement horrible, ce qu'on nous demande d'être, que je refusais des quatre fers, pourquoi ? Je ne sais pas. Ça c'est quelque chose qui m'interroge toujours : pourquoi, sur les trois frangines que nous étions, il n'y a que moi qui ait dit : « ah non ! Pas question ! » (...) J'ai refusé de rentrer dans ce rôle qu'on me demandait, donc, qu'est-ce que j'ai pris comme exemple ? Les mecs, c'était quand même plus rigolo. Mais je suis aussi passée par la castagne. Pas vis-à-vis des femmes, mais ça, ça doit venir de mon passé. Je ne

tapais pas les femmes, ou alors les femmes castagneuses, mais les femmes fragiles, alors là je les tapais pas, j'avais un côté protecteur même peut-être, mais je me la jouais à 100 %. » (Violette, 48 ans).

- L'adolescence et la naissance du désir

Le discours de la plupart des lesbiennes interrogées fait émerger ce que les théoriciennes radicales nomment l'obligation à l'hétérosexualité ou régime de l'hétérosexualité. D'une manière générale, la difficulté des jeunes lesbiennes à prendre conscience de leurs désirs, à les vivre, est liée à cette obligation à l'hétérosexualité. La description de l'apparition de leur désir et de leurs difficultés montre que les lesbiennes n'ont pas de représentations sociales positives auxquelles se référer.

Lorsqu'il n'est pas purement et simplement occulté car tabou, ou littéralement impensable, le lesbianisme fait l'objet de sanctions et d'une stigmatisation dans l'environnement social et culturel. Les jeunes lesbiennes développent alors le sentiment de ne pas correspondre à la demande sociale présentée comme « naturelle » imposée à leur sexe, qui leur assigne un genre, le féminin, et une orientation sexuelle, l'hétérosexualité. Ce qui conduit la plupart à une volonté de se conformer au modèle et à l'injonction très directe à l'hétérosexualité, ce qui provoque de réelles souffrances.

« C'était une très grande angoisse de coucher avec un mec (...). Ma sœur, elle, sortait successivement avec plein de mecs (...). Quand j'étais en 3^e, parfois j'essayais de flirter avec des mecs : c'était comme si je flirtais avec une table ! C'est-à-dire, je ne comprenais pas ce que ça voulait dire, mais vraiment je ne ressentais rien, je faisais ça pour la forme sociale (...). J'étais vraiment très contente de ne plus être vierge, c'est-à-dire, finalement, d'être constituée normalement (...). Si j'avais sciemment écouté mon désir, ou si j'avais été plus moi-même, j'aurais dragué Suzette et j'aurais couché avec Suzette. » (Sappho, 29 ans).

Dix des lesbiennes interrogées vivent un passage par l'hétérosexualité obligatoire répondant à la pression normative, « pour faire comme », ce qui par défaut les renseignera sur leur véritable désir.

b) La mise en scène du corps

Globalement, il ressort des entretiens des discours contenant des formules telles que « ce n'est ni masculin ni féminin », ou « ni homme, ni femme » ; « Je ne veux pas être dans ces catégories ». Ces formules ne stipulent pas forcément une remise en cause des statuts hiérarchiques qu'impliquent ces catégories, mais plutôt une volonté de ne pas s'identifier à l'une ou à l'autre. De plus, ces modèles identitaires peuvent se croiser dans le discours et le vécu d'une même personne, et ne définissent donc pas des catégories figées qui confèreraient à chacune un type d'individualité. Ils permettent seulement de dégager d'une manière globale des saillances idéologiques.

L'analyse des entretiens permet cependant d'observer trois modèles alternatifs du genre : la notion d'androgynie, le style « butch » et la notion de travestissement (certaines lesbiennes se sentent travesties lorsqu'elles sont habillées en « femme »).

- A priori on pourrait envisager l'androgynie comme un modèle transgressif, mais dans la mesure où le principe qui le sous-tend est souvent de composer à partir de deux ensembles distincts, tout en respectant un équilibre, on peut y voir resurgir la contrainte normative du découpage hétérosexuel.

- Quant au mode de la lesbienne « trop » masculine (butch), dans la mesure où il n'entre pas dans la norme de la communauté, il ne lui permet donc pas d'être subversive.

- Il est intéressant de se pencher sur la position des lesbiennes de mon échantillon qui déclarent se sentir travesties lorsqu'elles s'habillent en « femme ». En effet, généralement, ce sont les populations gays ou de la prostitution masculine qui utilisent le travestissement, en adoptant le vêtement de l'autre sexe social,

mais en le caricaturant. Dans une logique binaire, la transgression serait donc, pour les lesbiennes, d'adopter le vêtement masculin. Or, pour une partie d'entre elles, c'est l'inverse qui se produit. En fait, les gays et les prostitués se travestissent parce que cela leur plaît, dans une forme d'amusement, ou bien parce qu'ils désirent revêtir ou intégrer l'esthétique et l'identité de femme (à des fins personnelles ou commerciales) ; ils font donc allégeance au système social de sexe et au genre défini au préalable par la société hétéronormative, même si c'est sur le mode de la dérision. Les lesbiennes qui doivent adopter le vêtement « féminin », l'apparence typique des « femmes », ne le font ici que contraintes : étant donné leur rejet du sexe social, on peut comprendre qu'elles se sentent travesties.

VI. Conclusion

L'observation de l'attitude des lesbiennes de mon échantillon par rapport au vêtement me permet de noter trois constantes.

1. Elles ne veulent ressembler ni à des hommes ni à des femmes, et certaines d'entre elles recherchent une figure d'androgynie. On peut avancer l'hypothèse qu'elles transgressent les catégories du genre par leurs pratiques vestimentaires, et aussi celle de l'hétérosocialité imposée aux femmes : elles ne veulent pas ressembler au modèle féminin hétérosexuel. Pourtant, elles recréent de la norme par le rejet du « trop » masculin ou du « trop » féminin. Cette norme n'est pas celle des catégories habituelles du genre (dichotomie homme/femme), mais elle rappelle que les femmes ne doivent pas sortir d'un champ « raisonnable », contrairement aux gays, par exemple, qui assument le travestissement vers l'autre sexe, soit eux-mêmes, soit en se réjouissant de sa mise en scène (spectacle, drag queen). Les lesbiennes, si elles se dégagent des normes du genre, restent toutefois dans un registre « acceptable » de sa représentation. On retrouve ici les analyses de Martine Caraglio³ ou encore celles de Colette Guillaumin⁴ sur les limites corporelles imposées aux femmes.

2. Concernant les soins du corps, elles apprécient ce qu'elles définissent comme « naturel ». Ce « naturel » implique la recherche du confort corporel et le rejet du féminin entendu comme artificiel. La « féminité » telle qu'elle est présentée dans le sens commun est une valeur qu'elles rejettent, car trop contraignante. Toutefois, elles admettent qu'elles sont obligées, en tant que « femmes », de s'y conformer en partie. Elles font le minimum pour ne pas être rejetées hors de leur catégorie par le regard extérieur. Globalement, elles sont nombreuses à dire que féminin ou masculin n'est pas leur préoccupation majeure, et que ce qui compte le plus est leur confort. Celui-ci passe par le rejet des normes de la féminité traditionnelle (jupes ou robes, maquillage, dentelles, épilation, etc.). Certaines d'entre elles disent : « J'ai l'air butch, mais je sais que je suis féminine », ou encore : « Je ne veux pas ressembler à une femme par mon vêtement, mais je ne suis pas un homme. »

3. Il semble qu'elles se rapprochent du genre masculin par défaut d'autre identification possible actuellement, mais qu'elles ne se reconnaissent pas non plus dans la catégorie du féminin ; ce qui les amène à se situer dans un « entre-deux », sans pour autant se revendiquer d'un « troisième sexe », identification que l'on retrouve parfois chez les transsexuel-le-s (Saladin d'Anglure). Elles se sentent appartenir à la catégorie « femme » et adhèrent en partie à ses attributs, elles rejettent le masculin assimilé au grossier ou au vulgaire, mais elles ne se sentent pas pour autant appartenir à la catégorie des femmes hétérosexuelles, définies comme femmes « féminines ». Lorsqu'elles adoptent certains des attributs extérieurs du masculin, elles ne s'identifient pas aux hommes. Martine Caraglio dit qu'elles se situent à la frontière du genre. Si l'on se réfère à Judith Butler⁵, elles mettent en scène la performativité du genre, car elles endossent tour à tour l'un et l'autre genre, tout en restant dans la catégorie sociale des « femmes ».

On se rapproche là du mode III de Nicole-Claude Mathieu⁶, mais il apparaît clairement au cours des entretiens que les mots

leur manquent pour se définir de façon affirmative hors des catégories de genre. On retrouve l'interrogation de Christine Delphy, lorsqu'elle disait en 1991⁷ : « Que seraient les valeurs, les traits de personnalité des individus, la culture d'une société non hiérarchique, nous ne le savons pas ; et nous avons du mal à l'imaginer, mais pour l'imaginer, il faut déjà penser que c'est possible. C'est possible. Les pratiques produisent des valeurs, d'autres pratiques produisent d'autres valeurs. (...) L'utopie constitue l'une des étapes indispensables à la démarche scientifique. »

Aussi, il est possible de confirmer l'hypothèse de la transgression des catégories de genre dans les pratiques vestimentaires, corporelles et les représentations de soi. Un travail plus approfondi reste à faire, concernant l'intime et les pratiques sexuelles. Il importerait dans un premier temps de repérer comment sont construites ces pratiques dans l'ordre de l'hétérosexualité pour les femmes et les hommes, afin de les confronter avec les pratiques et les représentations des lesbiennes. À ma connaissance, il n'existe pas de travaux à ce sujet en France et une démarche exploratoire reste à entreprendre. D'ores et déjà, j'ai pu remarquer que les représentations du couple pour les lesbiennes interrogées se démarquent des représentations habituelles par la volonté affirmée et mise en pratique de l'autonomie matérielle de chacune des membres du couple. Toutefois, elles semblent rejoindre la construction traditionnelle du féminin dans leur rapport à la fidélité. Là encore des travaux complémentaires restent à entreprendre.

Enfin, les lesbiennes interrogent non seulement les catégories de genre, mais aussi celles de la sexualité. Transgressent-elles les normes de l'hétérosexualité et remettent-elles en cause, par leurs pratiques, les catégories de la sexualité ? Je me propose d'approfondir ces questions dans mes recherches à venir.

Natacha Chetcuti, février 2001

Notes :

- * Synthèse de mon mémoire de maîtrise de sociologie présenté en septembre 2000, sous la direction de Nicky Le Feuvre.
- 1. Monique WITTIG, « La pensée straight », Questions féministes, n° 7, février 1980.
- 2. Louise TURCOTTE, « Théorie queer : transgression ou régression ? », Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui, n° 24, Contestation de la famille, 1996.
- 3. Martine CARAGLIO, « Les lesbiennes dites "masculines" ou quand la masculinité n'est qu'un paysage », Nouvelles Questions Féministes, Lesbianisme, androgynie et transgression du genre, vol. 18, n° 1, février 1997.
- 4. Colette GUILLAUMIN, « Le corps construit » (1978), rééd. in Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature, Côté-femmes, 1992.
- 5. Judith BUTLER, « Imitation and gender Insubordination », in Diana Fuss, Inside/Out : Lesbian Theories, Gay Theories, New York, Routledge, 1991.
- 6. Nicole-Claude MATHIEU, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? » (1989), rééd. in L'anatomie politique, Côté-femmes, 1991.
- 7. Christine DELPHY, « Lesbianisme, androgynie, transgression du genre », Nouvelles Questions Féministes, vol. 18, n° 1, février 1997.

Anne Lequy

Soutenance de la thèse de doctorat
en novembre 1999.

Composition du jury : Prof. Dr. Helga Abret (Metz), Prof. Dr. Michel Grunewald (Metz), Prof. Dr. Anne Koenen (Leipzig), Prof. Dr. Lise Nagelschmidt (Leipzig) et Prof. Dr. Erika Tunner (Paris XII).

***«Unbehaust»? Die Thematik des Topos in Werken
wenig(er) bekannter DDR-Autorinnen der siebziger
und achtziger Jahre. Eine feministische Untersuchung***

ISBN : 3-631-37020-2, Frankfurt/M., Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, 2000, 645 pages. Prix de vente : 119.00 SFR, 148.00 DM, 992.00 ÖS, 79.95 US\$, 50.00 £, 476.00 FF, 2975.00 BF.

Cette thèse de doctorat envisage le thème du Topos au travers d'œuvres méconnues d'auteures est-allemandes dans les années 70 et 80. Dans une étude féministe, Anne Lequy présente l'œuvre d'auteures est-allemandes moins ou mal connues et analyse leur pertinence quant au thème du lieu dans ses multiples dimensions. Le Topos signifie tour à tour l'endroit où naît la littérature (les conditions d'écriture), l'endroit réel que transporte la littérature (le lieu social vécu par une femme), et l'endroit auquel la littérature donne vie (le lieu pensé ou rêvé). L'ensemble de la littérature féminine de RDA est pris en considération, à l'exception des cinq auteures les plus connues (Wolf, Seghers, Morgner, Reimann et Wander). Parmi la multitude d'écrivaines présentées, Burmeister, Damm, Eckart, Erb, Feyl, Hensel, Kirsch, Königsdorf, Krause, Lange-Müller, Maron, Moog, Schubert, Seidemann, Stachowa, Stötzer-Kachold, Struzyk, Tetzner et Zeplin font l'objet d'études détaillées.

Le Topos est tout d'abord analysé selon une perspective spatiale, non dépourvue de critique sociale, puisque l'Allemagne de l'Est resta un pays patriarcal en dépit des avancées socialistes. La langue apparaît être à double tranchant, à la fois facteur d'oppression et d'émancipation. Les écrivaines de RDA se heurtent à la problématique du «lieu double», étant victimes d'une langue qui les exclut, alors même que cette langue est le seul moyen dont elles disposent pour s'exprimer.

C'est ensuite une approche temporelle et dynamique qui domine. A la recherche d'un lieu, les auteures se tournent vers le passé, mettant à jour et interprétant des événements enfouis. Leurs textes témoignent aussi d'un intense travail pour «apprivoiser» le présent, celui-ci étant marqué par des glissements de sens, des décalages entre individus et monde alentour. Quant à l'avenir, les

textes le présentent comme vacillant entre l'abolition de la réalité vécue et l'esquisse d'une modeste utopie.

Une importante bibliographie comportant également des notices biographiques et des indications quant à la littérature secondaire répertorie la production des écrivaines de RDA entre 1970 et 1990.

Nouvelle adhérente

Raphaëlle Legrand

Née le 19 avril 1960

15, rue Eugène-Jumin 75019 Paris

Tél. 01 42 49 35 45

E-mail : raphaelle.legrand@wanadoo.fr

Diplômes

- Thèse de doctorat de musicologie: Dardanus de Jean-Philippe Rameau : étude de la première version (1739), Université de Tours, 1991.
- Agrégation d'éducation musicale et chant choral, 1989.

Activités

- Maîtresse de conférences de musicologie à l'Université de Tours, 1991-2000.
- Chargée de cours à l'Université de Paris-Sorbonne Paris IV, 1998-2000.
- Membre des comités de rédaction de la Société française de musicologie, de la revue *Musurgia*, des *Cœuvres Complètes de Lully*.
- Anime avec Emmanuelle Huret, à la Maison des femmes, une chorale consacrée au répertoire féministe ancien et nouveau.

Travaux

- A publié un ouvrage (Comprendre la musique baroque à travers ses formes, Arles, Harmonia Mundi, 1997), co-dirigé deux autres, publié une trentaine d'articles et contributions scientifiques sur l'histoire et l'analyse de la musique baroque, notamment la musique lyrique française des XVII^e et XVIII^e siècles (opéra, opéra-comique), la musique de danse, les interprètes, la représentation musicale (rhétorique musicale, sémiostylistique).
- Souhaite développer ses recherches sur les chanteuses du XVIII^e siècle et la représentation sociale des femmes musiciennes au siècle des Lumières. Commence par ailleurs un travail sur la chanson féministe.

Publications récentes

Michèle Babilot

- **Fille, femme, enseignante : sur les chemins de l'égalité** ", dans Perspectives documentaires en éducation, n° 49, 2000.

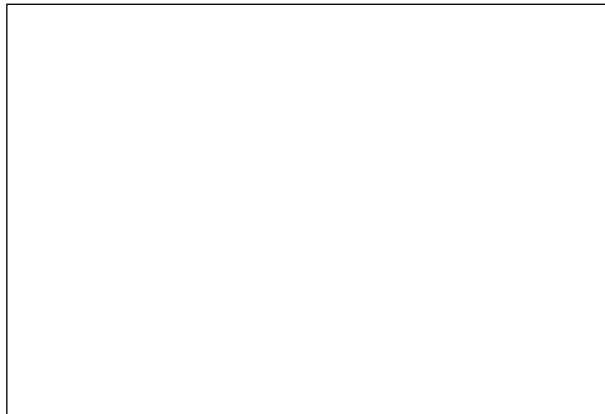
Nicole-Claude Mathieu

- **Les sexes et la nature chez les ethnologues et les ethnologues (rappel historique)** ", in Delphine Gardey et Llana Löwy (eds.), L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin. Paris, 2000, Editions des archives contemporaines, 227 p. (Histoire des sciences, des techniques et de la médecine) : 109-124.
- **Anthropologie et homosexualités** ", in Martine Gross (ed.), Homoparentalités : Etat des lieux. Parentés et différence des sexes. Paris, 2000, ESD éditeur, 304 p. (La vie de l'enfant) : 89-94.

(Entrée) « Sexe et genre », in Dictionnaire critique du féminisme, Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (eds.), Paris, 2000, PUF (Politique d'aujourd'hui) : 191-200.

· **Un hommage critique à Lévi-Strauss et Freud : Gayle Rubin (1975)**”. Entretien avec C. Quiminal, Journal des Anthropologues, n° 82-83 (« Anthropologie des sexualités ») : 41-52.

Photo Nicole Décuré



N.-C. Mathieu, Paris, 2000.



Parutions

Dictionnaire critique du féminisme

Helena HIRATA, Fran oise LABORIE, H I ne LE DOAR , Dani le S NOTIER (dir.) , PUF, Paris, 2000, 304 p.

Ce Dictionnaire critique du féminisme est le fruit d'un travail collectif coordonné par quatre chercheuses du Groupe sur la division sociale et sexuelle du travail (GEDISST). Elles ont sollicité quarante-trois collaborations. Le résultat est sérieux, convaincant voire enthousiasmant.

Les auteures, qui partagent la conviction que les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, contribuent à modeler la réalité sociale. Elles développent de nombreuses notions qu'elles déconstruisent. Certaines sont attendues : avortement et contraception, harcèlement sexuel, mixité, d'autres sont plus surprenantes : développement, chômage, mondialisation. Leur lecture est très stimulante.

La large palette des notions abordées fait de ce dictionnaire un outil de réflexion pour toutes les sciences humaines. Il ouvre des pistes pour poser de nouvelles questions. Il fera date dans la réflexion féministe par son absence de sectarisme : deux notices

qui présentent des points de vue radicalement opposés sur la prostitution en sont un bon exemple.

La présentation claire des controverses théoriques et politiques qui traversent la pensée et le mouvement féministes dans les thèmes abordés sont tout à l'honneur des auteures. Une critique : il serait commode pour le lecteur d'avoir en références bibliographiques les travaux des auteures cités dans la notice. Ce n'est pas toujours le cas.

La lectrice ou le lecteur ressort convaincu(e) qu'appréhender les rapports sociaux de sexe est une condition de l'intelligibilité du monde.

Un nouveau vent souffle-t-il sur les braises du féminisme ? Le moment est propice, toutes constatent que la condition des femmes ne s'est améliorée ni sur les lieux de travail, ni à la maison, ni dans la vie publique.

Evelyne Diebolt

Deux ouvrages paraissant cet hiver reflètent le travail de la seconde et de la troisième année (1996 et 1997) du séminaire « Rapports sociaux de sexes dans le champ culturel », dirigé par Geneviève Sellier et Odile Krakovitch, dans le cadre du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines.

*L'exclusion des femmes : Masculinité et politique
dans la production culturelle au XX^e siècle*

**Sous la direction d'Odile KRAKOVITCH et Geneviève SELLIER,
Paris, Editions Complexe, collection Histoire culturelle, 2000,
225 pages, 149 FF.**

Le débat sur la parité a récemment rendu visible le « retard » français en ce qui concerne la participation des femmes à la vie

politique. Mais cette exclusion des femmes du politique, paradoxalement réactivée par la Révolution, a rarement été mise en relation avec une autre exclusion, celle qui s'exerce dans le champ culturel. L'exploration des formes particulières qu'a prise l'éviction des femmes des sphères culturelles dans notre histoire récente peut permettre de mieux comprendre les résistances proprement françaises à l'égalité entre hommes et femmes. Les analogies sont en effet nombreuses entre une conception jacobine du pouvoir politique et une vision de la culture étroitement élitiste, pour ne pas dire parisienne, qui contribue fortement à maintenir les femmes hors de la culture « légitime », de la même façon qu'elles ont été si longtemps exclues du suffrage « universel » (masculin).

Le manque de reconnaissance des femmes comme créatrices s'accompagne de leur omniprésence sous forme de fantasmes dans les œuvres masculines. Objets de désir, les femmes sont alors assignées à la « sphère privée » des relations amoureuses...

Dans cet ouvrage interdisciplinaire, les auteures tentent d'explorer les rapports entre le culturel et le politique dans leur capacité commune à construire un sujet masculin universel et à légitimer la marginalisation des femmes, à travers différents champs de la production culturelle française du *xx^e* siècle, la littérature, le théâtre, le cinéma, la presse, dans le registre de la culture de masse et de la culture d'élite. Deux contributions viennent éclairer les spécificités françaises à partir d'autres cultures : la littérature espagnole et le cinéma américain.

Contributions de :

- Odile KRAKOVITCH, « Sous la patrie, le patriarcat : la représentation des femmes dans le théâtre de la grande guerre ».
- Anne Lise MAUGUE, « L'intellectuel guerrier dans le roman français de l'entre-deux guerres ».
- Yannick RIPA, « La construction des archétypes féminins dans les romans franquistes : un projet politique ».

- Noël BURCH, « Cinéma français, politique et ressentiment masculin ».
- Geneviève SELLIER, « La nostalgie de l'héroïsme : masculinité et politique dans le cinéma de la Nouvelle vague ».
- Sylvestre MEININGER, « Apocalypse Now – Platoon : Masculinité, modernisme et culture de masse dans le cinéma américain de la guerre du Vietnam ».
- Michelle COQUILLAT, « La création au féminin face à l'exclusion masculine dans le roman contemporain ».
- Eliane VIENNOT, « Femmes et médias : le cas du Monde des Livres en 1995 ».

Pour recevoir le programme du séminaire, qui se tient une fois par mois, le vendredi, de 18 à 20 heures (même lieu), contacter le Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés contemporaines – Tél. 01 39 25 56 41.

Evelyne Viennot

Voici les dernières parutions de la collection « Bibliothèque du féminisme » chez l'Harmattan :

L'Evidence de l'égalité des sexes

Elsa DORLIN, 2000, 160 pages.

Au xviii^e siècle, quatre philosophes, à quelques décennies d'intervalle, formulent en des styles très différents la thèse selon laquelle l'égalité entre les hommes et les femmes est une évidence, une vérité indiscutable.

Marie de Gournay, Anna Maria Van Schurman, François Poullain de la Barre et Gabrielle Suchon, estiment que si les interdictions et les discriminations frappant les femmes perdurent, c'est que la querelle entre les défenseurs et les pourfendeurs du

« Beau Sexe » est biaisée : le présupposé de la différence sexuelle rend la question de l'égalité ou de l'inégalité des sexes indécidable. Au nom de la différence, et à l'aide d'une rhétorique truffée de sophismes, les tenants de l'inégalité légitiment l'infériorité des femmes. Face à eux, les précieuses exploitent la différence pour valoriser les femmes, mais pour de bien maigres privilèges.

Parce qu'ils rompent avec ce type d'argumentation et que leur seul recours est la logique, les quatre philosophes évoqués ici représentent un courant de la pensée « féministe » beaucoup plus radical que celui des précieuses dont l'histoire n'a guère retenu que le ridicule.

Pour Elsa Dorlin, l'argument de la différence des sexes dans les débats passés et contemporains, comme ceux sur la parité, condamne à l'impasse l'évidence de l'égalité des sexes.

Pouvoir des femmes : mythes et fantasmes

Odile KRAKOVITCH, Genevi ve SELLIER, Eliane VIENNOT (dir.), 2001, 240 pages.

La scène politique et philosophique française a été récemment marquée par une vigoureuse remise en cause du monopole masculin sur la vie publique et du statu quo qui en assure la reproduction. Mais si sociologues, politologues et philosophes ont commencé de mettre au jour les prémisses et les mécanismes de cette domination, les racines culturelles de l'exclusion des femmes du pouvoir demeurent encore pour l'essentiel dans l'ombre. Or c'est aussi par des dispositifs culturels que nos sociétés sont parvenues à construire et à diffuser l'idée d'une incompatibilité de nature entre les femmes et toutes les formes légitimes de pouvoir, dans le champ politique comme dans celui, particulièrement valorisé dans notre pays, de la création artistique.

C'est à cette exploration que s'attachent les diverses contributions de ce livre. Elles proposent un parcours des mythes les plus

anciens de notre civilisation jusqu'à ceux qui traversent les productions littéraires et cinématographiques les plus récentes, en passant par les grands fantasmes constitutifs du théâtre romantique et de la littérature du ^{xx}e siècle que l'on retrouve intacts sous la plume des journalistes contemporains. L'imaginaire collectif et individuel apparaît ainsi, dans son autonomie relative par rapport aux réalités sociales, comme l'un des grands lieux de résistance au changement — l'un de ceux qu'il convient de revisiter le plus attentivement.

Les femmes à la conquête du pouvoir politique.
Royaume-Uni, Irlande, Inde

Martine SPENSKY (dir.), 2001, 216 pages. A para tre le 1^{er} mars 2001.

Symbole de la conquête des droits politiques, le droit de vote était loin d'être la seule revendication des femmes britanniques au début du ^{xx}e siècle, comme le montre l'histoire de leurs luttes qui ont commencé à se structurer dès les années 1860. Suffragistes et suffragettes, regroupées essentiellement dans deux grandes organisations, considéraient en effet le vote comme un moyen plutôt qu'une fin. Conflits et alliances — individuels ou collectifs — avec les partis politiques et les syndicats, ainsi qu'entre les différents groupes féministes eux-mêmes, forment la trame de ce livre. De grandes figures féminines se détachent : Millicent Fawcett, Emmeline Pankhurst, Eleanor Rathbone ; elles ont marqué de leur autorité et de leur détermination l'évolution des luttes. En même temps, le mouvement britannique tire son originalité de la force d'organisation des femmes de la classe ouvrière, pour la plupart femmes au foyer.

En Irlande, les rapports entre nationalisme et féminisme ont permis aux Irlandaises de devenir citoyennes avant les Britanniques ; toutefois, considérées comme gardiennes des valeurs nationales, elles furent rapidement renvoyées dans leurs foyers après l'indépendance.

Malgré le droit de vote, en règle générale les femmes sont peu présentes dans les instances politiques. A Mumbai (Bombay), en Inde, 30 % de femmes siègent au conseil municipal grâce à une politique de « sièges réservés ». L'analyse des effets de cette « masse critique » ouvre la réflexion sur la période contemporaine.

RAPPEL DES OUVRAGES

DÉJÀ PARUS

- Lieve SPAAS, *Lettres de Catherine de Saint-Pierre à son frère Bernardin*, préface d'Arlette Farge, 1996, 224 p.
- Claude ZAIDMAN, *La mixité à l'école primaire*, 1996, 240 p.
- Alisa DEL RE et Jacqueline HEINEN (sous la dir. de), *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des Etats providence et de la représentation politique en Europe*, 1996, 320 p.
- Françoise GASPARD (sous la dir. de), *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe*, 1997, 224 p.
- Annik HOUEL, *Le roman d'amour et sa lectrice. Une si longue passion. L'exemple Harlequin*, 1997, 160 p.
- Danielle ROSTER, *Les femmes et la création musicale. Les compositrices européennes du Moyen Age au milieu du xx^e siècle*, 1998, 352 p.
- Françoise RÉTIF, *Simone de Beauvoir. L'Autre en miroir*, 1998, 192 p.
- Catherine RODGERS, *Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir. Un héritage admiré et contesté*, 1998, 320 p.
- Claude COHEN-SAFIR, *Cartographie du féminin dans l'utopie. De l'Europe à l'Amérique*, 2000, 208 p.

Et, précédemment parus dans la collection « Recherches » aux éditions Côté-femmes :

- *L'Anatomie politique*, de Nicole-Claude Mathieu.

- Sexe, race et pratique du pouvoir, de Colette Guillaumin.
- Le sexe des politiques sociales, sous la direction d'Arlette Gautier et Jacqueline Heinen.
- Antigone encore, de Françoise Duroux.

Pour tout renseignement : Hélène Rouch, 10 rue Vandrezanne, 75013 Paris – e-mail : helene.rouch@paris7.jussieu.fr

L'Ennemi principal. Penser le genre

Christine DELPHY, ditions Syllepse, 2000, tome 2, 380 pages.

Après *Economie politique du patriarcat* (1998), il s'agit du second tome de *L'Ennemi principal*. L'auteure nous présente la suite de son analyse matérialiste de la société, une analyse en termes de rapports sociaux et donc politiques, fondamentale à tout projet d'émancipation : « J'étudie l'oppression des femmes. Mais l'oppression des femmes est spécifique non pas parce que les femmes seraient spécifiques, mais parce que c'est un type d'oppression unique. Mais est-il unique qu'une oppression soit unique ? Non, c'est banal : toutes les oppressions sont uniques, comme les individus. La singularité est ce qu'il y a de mieux partagé au monde. Ceci ne signifie pas que cette singularité soit obtenue par des mécanismes totalement originaux. Or c'est le sophisme courant : puisqu'elle (cette personne, cette oppression, cette chose) est spécifique, elle ne doit ressembler à aucune autre. Au contraire, je considère l'oppression des femmes comme un cas particulier du phénomène général de la domination — pas plus particulier qu'un autre cependant.

Le but d'une lutte politique, c'est de permettre aux personnes l'exercice de la singularité. En revanche, le but d'une analyse scientifique de l'oppression, comme de tous les phénomènes, ce n'est pas de célébrer — ou de se lamenter sur — la singularité de chaque individu, que cet individu soit fleur, personne, événement historique ou mécanisme social, mais (comme je l'ai écrit dans l'avant-propos) de le découper en morceaux (qu'il s'agisse de

feuilles, de jambes, de molécules, d'institutions, de procédures, etc.), comparables aux morceaux d'autres individus (fleurs, animaux, cellules, systèmes sociaux ; toutes ces entités ainsi que les entités qui les composent sont, à un point ou à un autre de l'analyse, des individus). Sinon, chaque phénomène reste enfermé dans sa spécificité phénoménale. Pourquoi pas ? dira-t-on. Cela suffit à beaucoup de démarches, c'est peut-être indispensable à certaines, mais c'est incompatible avec l'idée d'une connaissance scientifique du monde. » (extrait de l'avant-propos).

Christine Delphy est chercheuse au CNRS depuis 1966. Elle a participé en 1968 à la construction de l'un des groupes fondateurs du Mouvement de Libération des Femmes. Elle a co-fondé avec Simone de Beauvoir les revues Questions féministes et Nouvelles Questions féministes (qu'elle dirige actuellement). Elle a déjà publié aux éditions Syllepse, en 1998, le premier tome de L'Ennemi principal, Economie politique du patriarcat.

Contact : Editions Syllepse – 69, rue des Rigoles 75020 Paris.
Tél.-Fax : 01 44 62 08 89
E-mail : edition@syllepse.net
<http://www.syllepse.net>

Féminin/Masculin. Lectures et représentations

**Textes réunis et présentés par Christiane CHAULET-ACHOUR —
Université de Cergy-Pontoise, Centre de recherche Texte/
Histoire.**

TABLE DES MATIÈRES :

Présentation.

De la lecture :

- De l'esprit libre, par Brigitte Galtier.
- Lecture et écriture au féminin, par Christiane Chaulet Achour.
- Madame Bovary, lectrice exemplaire ? par Emmanuel Fraisse.

**F minin et masculin : le mariage, le dictionnaire, voix et corps
f minins :**

- Humour et imaginaire social. Mariage et adultère au féminin/masculin, par Judith Stora-Sandor.
- Lexicographes au masculin/féminin : jeux d'écriture et d'articles, par Jean Pruvost.
- L'écriture du corps féminin au croisement des sens, par Zineb Ali-Benali.
- Femmes entre silence et voix. Assia Djébar, Femmes d'Alger dans leur appartement. Ebauche d'une lecture sociolinguistique, par Dalila Morsly.

Le f minin et les genres litt raires :

- Féminité, érotisme, en ce lieu l'écriture. Le Journal de Virginia Woolf, par Soumya Ammar-Khodja.
- La langue, le corps, la poésie, par Anne-Marie Lilti.
- Shahrzad a-t-elle un sexe ? Variations féminines actuelles, par Christiane Chaulet-Achour.

Le masculin et l'un de ses mythes :

- Les chevaliers du ciel, nouveaux héros et nouveaux mythes du xx^e siècle, de Guynemer à Tanguy et Laverdure, par François Pernot.

CinémAction :

Le machisme à l'écran

Dirig par Fran oise PUAUX, ditions Corlet-T I rama, n; 99, 2^e trimestre 2001.

TABLE DES MATIÈRES

- Préface : Misogynie ou machisme au cinéma ? Gisèle Halimi.
- Préambule : Mort, le machisme ? Françoise Puaux

I. Les racines du machisme

- Le séducteur : un macho comme les autres ? Martin O'Shaughnessy.
- Les forts des salles, Claude Aziza.
- Les soupirs de la sainte : des hommes et des femmes dans le cinéma des Italiens, Françoise Zamour.
- Matricide et cinéma, Elisabeth Jenny.
- Du bonheur d'être putain : de Buñuel à Blier, Nathalie Debroise.
- Petit précis pornographique : le corps ouvert, Martine Boyer.

II. De quelques manifestations du machisme

- Madame porte la culotte, un contre-exemple made in USA ? Françoise Puaux.
- Les Françaises des années 50 : amoureuses tragiques ou poupées gonflables ? Geneviève Sellier.
- Hitchcock : des femmes disparaissent, Martine Joly.
- La femme-objet des années 50 : Marilyn made in USA, B.B. made in France, Maïté Vienne.
- Hollywood : Que la force ne soit pas avec elle ! Michel Cieutat.

III. Ici et ailleurs

- En avoir ou pas... Macho de Juan José Bigas Luna, Nancy Berthier.
- Questions de genre, questions de sexe : les femmes dans le cinéma maghrébin, Michel Serceau.
- Le Japon des femmes : le machisme comme pyramide du plaisir, Daniel Serceau.
- Des pieds bandés à la Longue Marche : la difficile libération de la femme dans le cinéma chinois, Jean-Paul Aubert.

IV. Ce qu'elles en pensent : Entretien avec des femmes cinéastes, par Françoise Puaux

- Jackie Buet, fondatrice et directrice du Festival de films de femmes de Créteil.
- Dominique Crèveœur, fondatrice et directrice du Festival du 1^{er} film.
- Louise Carré, productrice et cinéaste canadienne.
- Danièle Dubroux.
- Catherine Breillat.
- Dominique Cabrera.
- Pascale Ferran.

V. Ce qu'ils en disent : Entretien, par Françoise Puaux

- Jean-Claude Polack, psychanalyste.
- Alain-Yves Beaujour, scénariste, réalisateur.
- Jean-Didier Vincent, neurobiologiste.

VI. Le machisme en voie de disparition ?

- Le tournant des années 70 : féminisme et cinéma, Brigitte Rollet.
- L'homme déconstruit, le cas Woody Allen, Martine Chard-Hutchinson.
- Une misogynie très cinématographique : les femmes vues par Woody Allen, Alain Brassart.
- Les cinéastes françaises hors machisme, toutefois..., Françoise Audé.

Contact : Editions Corlet – Z.I. route de Vire 14110 Condé-sur-
Noireau.



Cahiers du Genre

▲ N° 28

La relation de service. Regards croisés

SOMMAIRE :

- Introduction, Dominique Fougeyrollas-Schwebel.
- Relation de service et sociologie du travail — l'usager : une figure qui nous dérange ? Anni Borzeix.
- Travail et compassion dans le monde hospitalier, Pascale Molinier.
- Valeur de service et compétence, Philippe Zarifian.
- Interactions et violences dans les supermarchés : une comparaison Brésil-Québec, Angelo Soares.
- Le télémarketing : un vrai travail moderne, Liliana Rolfsen Petrilli Segnini.
- Services ou politique. Quelques dilemmes du mouvement des femmes au Québec, Diane Lamoureux.

Chronique féministe

▲ Nos 73/74, juin-oct. 2000

SOMMAIRE :

Dossier : L éducation permanente

- L'éducation permanente selon les femmes, Sylvie Burnotte.
- La relation éducation permanente/femmes : histoire des minorisations, France Lebon.
- La prise en compte du genre dans l'accompagnement des parcours d'insertion socio-professionnelle des femmes, Dominique Lemaire.
- Les femmes peu qualifiées : entre affiliation et domesticité, Christine Jaminon.
- Education permanente et féminisme : approche historique, Marie-Thérèse Coenen.
- Des savoirs originaux à l'action collective, Françoise Hecq.
- Financement des associations d'éducation permanente, Anne Depuydt.
- L'emploi féminin dans l'éducation permanente en Communauté française, Denis Bouillon.
- Rôle du Conseil supérieur de l'éducation permanente, Serge Hustache.
- Rôle de la COCOF en matière d'éducation permanente, Henry Horny.
- La petite sœur des pauvres, Hedwige Peemans-Poullet.

Table ronde : Education permanente et féminisme : pour quoi faire ? comment ? et avec qui ?

- Action chrétienne rurale des femmes, Isabelle Dossogne.
- Femmes prévoyantes socialistes, Isabelle Simonis.
- Vie féminine, Mary Malevez.
- Le Monde selon les femmes, Claudine Drion.

- La Voix des femmes, Khadija Kourcha.
- Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, Claire Gavroy.
- Flora-Réseau pour la formation et la création d'emplois avec des femmes, Marie-Rose Clinet.
- Créasol. L'insertion sociale et l'éducation permanente, Godeliève Rulmont-Ugeux.
- Un travail d'éducation féministe, Doris Malmendier.
- Outils de formation, Sylvie Pinchart.

Attentives

- Espagne : violence domestique et sécurité sociale.
- Prostitution : Motion du Comité de liaison des femmes.
- Maroc : Plan national d'action pour l'intégration des femmes au développement.

Lectures

- A propos de la pornographie.
- Le livre noir de l'industrie rose.
- Le vécu corporel des survivants de violences domestiques...
- La sorcière et l'Occident.

Contact : Chronique féministe – Université des femmes – 10, rue du Méridien 1210 Bruxelles – Tél. 02 229 38 72.

Journal des anthropologues

▲ Nos 82-83

Anthropologie des sexualités

SOMMAIRE :

- Déclinaisons anthropologiques des sexualités, Laurent Bazin, Rommel Mendes-Leite, Catherine Quiminal.
- L'empreinte culturelle, Jeffrey Weeks.

- Un hommage critique à Lévi-Strauss et Freud : Gayle Rubin (1975), Nicole-Claude Mathieu. Entretien réalisé par Catherine Quiminal.
- La-pensée-Lévi-Strauss, Jeanne Favret-Saada.
- D'une norme à l'autre ? De quelques conséquences de l'assignation sexuelle, Rommel Mendes-Leite, Bruno Proth.
- Homosexualité/hétérosexualité : les enquêtes sur les comportements sexuels en France et aux USA, Brigitte Lhomond, Stuart Michaels.
- Les récits sexuels : matériaux pour une anthropologie de la sexualité, Alain Giami.
- Enjeux des méthodes ethnographiques dans l'étude des sexualités entre hommes, Christophe Broqua.
- Le singulier pluriel du sexe. Contribution aux études de genre à partir des rituels afro-brésiliens du candomblé, Patricia De Aquino.
- Dire, ne pas dire les sexualités, Sonia Dayan-Herzbrun.
- Langue et représentations sexuelles ou sociales, Tassadit Yacine.
- Comment épouser son terrain ? L'accès à autrui dans l'imaginaire des rencontres, Jean-Marc Beylot.
- Le monde des bars gays parisiens : différenciation, socialisation et masculinité, Pierre-Olivier de Busscher.
- Mises en scène visuelles et rapports de pouvoir : le cas des bisexuels, Catherine Deschamps.
- Les modes d'initiation sexuelle en Thaïlande : une évolution cachée, Florence Maillochon.
- Les femmes kanakes face aux violences sexuelles : le tournant judiciaire des années 1990, Christine Salomon.
- Sexualité et sida en Afrique : prévention et évolution des recherches, Laurent Vidal. Entretien réalisé par Laurent Bazin.
- Love, passion and play : Sexual meaning among youth in the northern province of South Africa, Terri Collins, Jonathan Stadler.
- Le rapport au sexuel et la « sémiotique » de l'amour : marquage socioculturel et climats relationnels, Thémis Apostolidis.

- Fluctuations et productions des sexes et des mariages, Monique Selim.

Contact : Journal des anthropologues – AFA-MSH – 54, bd Raspail 75270 Paris cedex 06 – Tél./Fax : 01 49 54 21 81.

Nouvelles questions féministes

▲ Vol. 20, n° 3, August 1999

Latin American and Caribbean Feminisms

CONTENTS :

- Présentation.
- A movement in disarray : the 8th Latin American and Caribbean feminist conference, Jules Falquet.
- Towards a feminism articulating race, class, sex and sexuality: An interview with Ochy Curiel, Ochy Curiel.
- Interpreting wartime rape: Progress and resistance in condemning rape against women, Sabine Masson.

Critical reviews :

- Jules Falquet : Un amour qui a osé dire son nom. La lutte des lesbiennes et ses rapports avec les mouvements homosexuel et féministe en Amérique Latine, by Norma Mogrovejo.
- Françoise Armengaud : Histoire littéraire des mères, de 1890 aux années 1920, by Martine Sagaert.

▲ Vol. 20, n° 4, novembre 1999

Le naturalisme depuis Beauvoir

SOMMAIRE :

- Hommage à Françoise Pasquier et à Rosette Corryell.
- Présentation.
- Théoriser le genre : l'héritage de Beauvoir, Stevi Jackson.
- Le matérialisme beauvoirien et la critique du naturalisme dans le Deuxième sexe : une « rupture épistémologique inachevée » ? Françoise Armengaud.

- Pour un matérialisme anti-naturaliste. La leçon de Simone de Beauvoir, Michel Kail.
- L'essentialisation de l'altérité et l'invisibilisation de l'oppression : l'histoire bizarre mais vraie de la déformation d'un concept, Bronwyn Winter.

Revue critique

- Christine Bard : Les Années Beauvoir 1945-1970, de Sylvie Chaperon.

Contact : NQF c/o Delphy – IRESCO – 59-61, rue Pouchet
75849 Paris cedex 17.

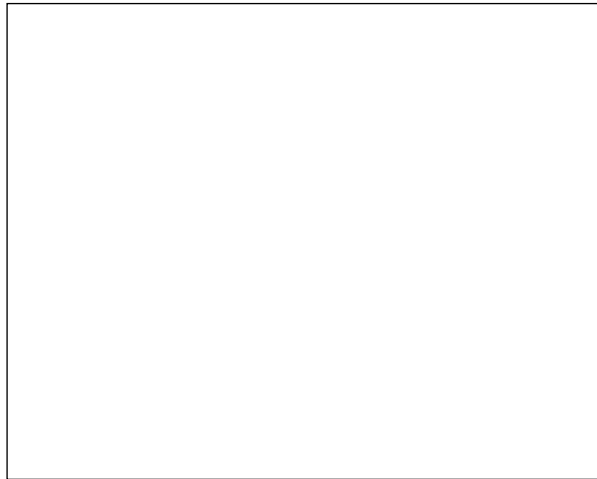
Recherches féministes

▲ Vol. 13, n° 1, 2000

La marche mondiale des femmes

- Présentation : Les femmes du monde se mobilisent, Ruth Rose et Vivian Barbot.
- La marche mondiale des femmes en l'an 2000. Entrevue avec Françoise David, Vivian Barbot et Ruth Rose.
- La solidarité nouvelle et les nouvelles solidarités. La marche mondiale des femmes en l'an 2000, Vivian Barbot.
- Les relations de genre soumises à l'épreuve de la maladie de l'enfant. Exemples boliviens et péruviens, Charles-Edouard de Suremain, Pierre Lefèvre et Iris Pecho.
- Les femmes immigrantes et le marché du travail : intégration et exclusion. Le contexte italien, Giovanna Campani.
- Le travail des aides familiales. Beaucoup de labeur, peu de valeur, Ruth Rose.
- De la pauvreté à la misère. La détresse alimentaire chez les femmes de l'agglomération de Québec, Lise Pilon.
- L'aide alimentaire. La parité hommes-femmes dans le sud du Soudan, Satu Lassila.

Photo Nicole Décuré



- Marcher pour éliminer les mutations génitales féminines, Aqua Bocar Ly-Tall.
- Marcher pour le droit des lesbiennes à l'égalité, Irène Demczuk.
- Les droits des lesbiennes au Québec et au Canada, Ruth Rose.
- Marcher pour l'égalité salariale au Nouveau-Brunswick, Huberte Gautreau et Auréa Cormier.

Women In French Studies

▲ Vol. 8, 2000.

Special section

- Marion's Merry Resistance: Implications of Theatralization in Adam de la Halle's *Le Jeu de Robin et Marion*, Geri L. Smith.
- Contradictory Demands and Illusory Compliance: Women's Masks in Molière, Thomas P. Finn.
- Women Performing Music: Staging a Social Protest, Tili Boon.

- What's so Troubling about the Woman Behind the Mask ? Est-ce que je te dérange ? by Anne Hébert, Amy Reid.
- (Re)Creating Identity in Simone Benmussa's The Singular Life of Albert Nobbs, Carol J. Smucker.

Essays

- Une femme face à la réforme : le cas de Marie Dentièrre, Joy Charnley.
- Cebille/Sebile: Jeanne Flore, Reader of Christine de Pizan ? Cathleen Bauschatz.
- Gossiping Gospels: The Secret Strength of Female Speech in Ancien Régime France, Catharine Randall.
- Subversive Politics in Rousseau's La Nouvelle Héloïse: Gender, Sex and the Marginalized « Feminist » Voice in Claire's Missives, Nancy Arenberg.
- En attendant les barbares : La Cousine Bette, le moment populaire et féminin de La Comédie humaine, Nathalie Aubert.
- Two Generations of Bas-bleus: The Comtesse de Mirabeau and her Daughter, Gyp, Willa Z. Silverman.
- P.S.: Passion simple as Postscript, Elizabeth Richardson Viti.
- Marie Darrieussecq ou lard de la calorie vide, Isabelle Favre.

Graduate prize essay

- De la performance au performatif ou comment « la femme de papier » devient une femme donjuanesque, Sandrina Joseph.

Interviews

- Entretien avec Esther Tellerman, de John Stout.
- « Ecrire, c'est un banquet où tout le monde apporte » : Entrevue avec Aminata Sow Fall, de Nicole Aas-Rouxparis.



APPEL DU COLLECTIF NATIONAL POUR LES DROITS DES FEMMES

Amendement « Travail de nuit »

Le travail de nuit est nuisible, pour les hommes comme pour les femmes. Au point que des médecins viennent de lancer un appel pour demander à leurs consœurs et confrères député-e-s de voter contre l'autorisation du travail de nuit pour les femmes (Le Monde du 1^{er} décembre). Les rythmes biologiques sont « impossibles à inverser », argumentent ces médecins. « L'homme est avant tout un animal diurne », pointe de son côté une étude européenne (Travail posté et santé) qui cite en particulier les troubles du sommeil et digestifs.

Aujourd'hui, 750 000 femmes travaillent la nuit contre 2 817 931 hommes. Le nombre de travailleuses de nuit a doublé au cours des dix dernières années. Ce bond en avant s'explique par une loi adoptée en février 1987, à la demande de Philippe Seguin, et qui autorise, « en cas de nécessité », le travail en équipes successives dans l'industrie, à condition que l'entreprise signe un accord ainsi que la branche. Un travail de nuit qui a également explosé dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du nettoyage pour les femmes, dans la sécurité pour les hommes.

Des femmes « choisissent », nous dit-on, de travailler la nuit. Certes, mais dans l'immense majorité, ce choix s'explique par la faiblesse des salaires féminins. Sans compter le nombre réduit de places en crèches qui pousse nombre d'entre elles vers ce « volontariat » pour pouvoir garder les enfants le jour tout en assurant, au passage, les tâches ménagères.

Alors, si on veut parler d'égalité, commençons déjà par augmenter les salaires féminins inférieurs de 25 % en moyenne de ceux des hommes, favorisons l'accès à tous les emplois et développons les crèches collectives !

Pour abroger l'article L213-1 du Code du travail interdisant le travail de nuit des femmes dans l'industrie, le gouvernement français s'appuie sur l'obligation de se mettre en conformité avec une directive européenne sur « l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes ». Mais cette directive européenne se contente de réclamer l'égalité, laissant libre chaque État de la mettre en œuvre. Rien n'empêchait donc une égalité « par le haut » en interdisant, comme l'ont réclamé certains députés, le travail de nuit pour les hommes et pour les femmes. Et de le tolérer uniquement là où c'est indispensable, dans le secteur médico-social et les transports, assorti de solides contreparties, en temps de repos et en argent, limité à 32 heures hebdomadaires, avec un départ anticipé à la retraite. Une telle décision aurait permis d'améliorer les conditions de travail des hommes et des femmes astreints à cette forme de travail.

L'amendement gouvernemental accepté par avance le travail de nuit sous le prétexte de la « continuité économique ». En clair, pour augmenter la rentabilité. Pour les contreparties, il préconise la négociation, au niveau de la branche et de l'entreprise. Un principe qui s'apparente à un leurre quand on connaît la faiblesse du rapport de forces entre les salarié-e-s et les employeurs, particulièrement dans les branches professionnelles concernées où les salaires sont les plus bas et le patronat le plus rétrograde. Devant le tollé provoqué, le gouvernement a introduit dans son

amendement un article prévoyant la possibilité de le refuser en cas de « problèmes de garde d'enfants ». Une possibilité difficile à contrôler pour les femmes déjà en poste, à cause de la faiblesse des effectifs des inspecteurs du travail, et encore plus au moment de l'embauche.

Les conséquences, en cas d'adoption de cet amendement ? L'explosion du travail de nuit, sans contreparties, dans le secteur privé, dans les services et l'industrie ; et l'obligation d'accepter cette forme d'emploi à l'embauche pour ne pas rester au chômage.

Les signataires de cet appel exhortent :

- le gouvernement à retirer son amendement et à faire du travail de nuit une forme de travail exceptionnelle limitée aux secteurs où cela est indispensable (secteurs médico-social, transports, etc.) et assortie de solides contreparties ;
- les député-e-s à rejeter l'amendement tel que conçu.

Premi res signatures : COUPÉ Annick, responsable Union syndicale-G10-Solidaires ; COURS-SALIES Pierre, professeur des Universités ; DUSSUET Annie, maître de conférences université de Nantes ; Jacques JENNY, retraité ; Helena HIRATA, chargée de recherche CNRS ; LAFON Catherine, journaliste ; LECLEC Anne, FSU ; MARTIN Nelly, SUD PTT ; PETITJEAN Chantal, CGT ; SENOTIER Danièle, CNRS ; TRAT Josette, chercheuse ; VEITH Blandine, CNRS-IR.

Contact : Collectif national pour les droits des femmes – 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris.

Pour envoyer vos signatures : Fax 01 44 62 12 34 avec mention « pour Nelly Martin » – ou mail : martin@ras.eu.org



*ulletins
de
commande*

Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin
31500 TOULOUSE.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Cocher les brochures command es.

- Pouvoir, parité, représentation politique
- Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne : analyses et solidarités.
- Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes.
- Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme.
- Lien sexuel, lien social.
- Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures.
- Féminisme et polar.

**PRIX
frais d envoi inclus**

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

Total de la commande : FF

Prière de joindre le règlement à la commande.



Statuts

Association Nationale des Etudes Féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



Association **N**ationale des **E**tudes **F**éministes

BULLETIN D'ADHÉSION 2000

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 200 F (revenus mensuels inférieurs à 9 000 F)
300 F (revenus mensuels supérieurs à 9 000 F)
100 F (pour les étudiant-e-s – sur justificatif)
Membre associé-e : 300 F
Service du bulletin seul : 300 F (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :
ANEF – 34, rue du Professeur- Martin 31500 TOULOUSE